



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité de l'énergie durable

**Groupe d'experts des systèmes de production  
moins polluante d'électricité****Dix-septième session**

Genève, 6-8 octobre 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la dix-septième session**

Qui s'ouvrira le mercredi 6 octobre 2021 au Palais des Nations, à Genève, et s'y tiendra jusqu'au 8<sup>1</sup>

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Observations liminaires.
3. Table ronde sur le financement de la décarbonisation des systèmes de production d'énergie dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
4. Table ronde sur l'association de technologies et l'innovation technologique : potentiel de l'hydrogène dans la région de la Commission économique pour l'Europe.
5. Atteindre la neutralité carbone : communication de renseignements actualisés sur le projet « Neutralité carbone ».
6. Plan de travail pour 2020-2021 et pour 2022-2023.
7. Élection du Bureau.
8. Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes de production d'énergie.
9. Préparatifs de la dix-huitième session du Groupe d'experts.
10. Questions diverses.
11. Adoption du rapport et clôture de la session.

---

<sup>1</sup> Les représentants participant à des réunions au Palais des Nations sont priés de s'inscrire en ligne (<https://forms.office.com/r/VsWsNN6FVU>), si possible deux semaines au moins avant le début de la session. Le jour de la première séance, ils sont priés de se présenter, au moins 45 minutes avant le début de celle-ci, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (en face du bâtiment de la Croix-Rouge – voir plan sur le site Web de la Division de l'énergie), afin d'obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité (Section de la sécurité et de la sûreté) de l'Office des Nations Unies à Genève. L'enregistrement s'effectue tous les jours ouvrables au portail de Pregny, de 8 heures à 17 heures.



## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2021/1 – Ordre du jour provisoire annoté.

Conformément au Règlement intérieur de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Le présent ordre du jour provisoire a été élaboré en tenant compte des circonstances inhabituelles liées à la pandémie de COVID-19. Les documents établis pour la session seront publiés sur le site Web dès qu'ils seront disponibles<sup>2</sup>.

### 2. Observations liminaires

Le Président prononcera des observations liminaires, notamment des réflexions sur la situation inhabituelle et difficile qui résulte de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sur les activités du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité (Groupe d'experts). Cette session du Groupe d'experts sera organisée conjointement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable et sera coprésidée par le Président du Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. La session commune s'inscrira dans le cadre du onzième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

### 3. Table ronde sur le financement de la décarbonisation des systèmes de production d'énergie dans la région de la Commission économique pour l'Europe

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.7/2021/3 – Financement et investissement dans le domaine des énergies renouvelables dans certains États membres de la Commission économique pour l'Europe  
ECE/ENERGY/GE.5/2021/4 – Document d'information sur le financement de projets d'énergie propre.

La table ronde sera organisée conjointement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources y apportera son concours. Pour réussir leur transition énergétique et financer des technologies à émissions de carbone nulles ou faibles, les pays de la région de la CEE auront besoin de fonds tant privés que publics. Il est nécessaire de renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche sur les énergies propres et aux technologies dans ce domaine (énergies renouvelables, efficacité énergétique, énergie nucléaire et technologies de pointe liées aux combustibles fossiles) et pour encourager l'investissement dans la modernisation des infrastructures énergétiques et dans les technologies énergétiques non polluantes. Les recommandations formulées à l'issue de cette séance serviront de base à la poursuite du dialogue multipartite sur le financement de la décarbonisation des systèmes de production d'énergie dans la région de la CEE.

### 4. Table ronde sur l'association de technologies et l'innovation technologique : potentiel de l'hydrogène dans la région de la Commission économique pour l'Europe

*Document(s)* : ECE/ENERGY/GE.5/2021/3 – Possibilités de développement et de déploiement de systèmes de gazéification du charbon pour la production d'électricité et la production combinée de chaleur et

---

<sup>2</sup> <https://www.unece.org/energy/se/ces.html>.

d'électricité à l'aide de piles à combustible et pour la production de produits chimiques et de produits spécialisés.

La table ronde sera organisée conjointement avec le Groupe d'experts de l'énergie renouvelable. Le Groupe d'experts du gaz y apportera son concours. Les trois groupes d'experts mènent ensemble des activités sur l'hydrogène dans la région de la CEE. Cette table ronde sera l'occasion de réfléchir aux moyens de mettre en place les énergies propres et de passer rapidement à une économie de l'hydrogène qui reposera sur la production d'hydrogène par électrolyse à partir d'énergies renouvelables et de l'énergie nucléaire, ainsi qu'à partir de combustibles fossiles avec captage, utilisation et stockage du dioxyde de carbone (CUSC). Les recommandations formulées à l'issue de cette séance permettront de mieux définir les activités de la CEE dans le domaine de l'hydrogène.

## 5. Atteindre la neutralité carbone : communication de renseignements actualisés sur le projet « Neutralité carbone »

*Document(s) :* ECE/ENERGY/2021/15 – Réflexion relative à l'élaboration d'un projet de note de position sur les moyens d'atteindre la neutralité carbone dans la région de la Commission économique pour l'Europe.

Le Groupe d'experts met en œuvre un projet dont le but est d'explicitier les conséquences et les perspectives liées à la transition des secteurs à forte intensité d'énergie et d'électricité de la région de la CEE vers la neutralité carbone d'ici à 2050 (projet sur la neutralité carbone). Ce projet a débuté en mai 2020 par un atelier animé par l'Équipe spéciale de la neutralité carbone, sur la base des recommandations formulées par le Groupe d'experts à sa quinzième session. En 2020 et 2021, l'Équipe spéciale et l'ensemble des parties prenantes au projet ont organisé une série d'ateliers sur la contribution de certaines technologies à la neutralité carbone dans le secteur de l'électricité et les secteurs à forte intensité d'énergie. Au cours de cette séance interactive, les résultats du projet seront présentés, et le Groupe d'experts aura l'occasion d'affiner les recommandations découlant de la mise en œuvre du projet jusqu'à ce jour.

## 6. Plan de travail pour 2020-2021 et pour 2022-2023

*Document(s) :* ECE/ENERGY/2021/8 – Plan de travail du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité pour 2022-2023.

Le Groupe d'experts se penchera sur les activités réalisées pendant la période 2020-2021 et sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan de travail pour 2020-2021 (ECE/ENERGY/2019/7).

Le Président présentera le plan de travail du Groupe d'experts pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/2021/8), approuvé par voie écrite et soumis au Comité de l'énergie durable pour examen à sa trentième session (Genève, 22-24 septembre 2021). Le Groupe d'experts sera invité à discuter de son plan de travail pour 2022-2023 et à définir des mesures concrètes pour sa mise en œuvre.

## 7. Élection du Bureau

À sa quinzième session, tenue les 5 et 6 novembre 2019, le Groupe d'experts a élu un Bureau pour un mandat de deux ans, soit jusqu'à la fin de sa dix-septième session, en 2021. En outre, à sa seizième session (Genève, 23 et 24 novembre 2020), il a élu un président et des vice-présidents supplémentaires pour un mandat de deux ans courant jusqu'à la fin de la dix-huitième session. Pour faire suite à l'appel à candidatures, le Groupe d'experts élira des vice-présidents supplémentaires pour un mandat de deux ans courant jusqu'à la fin de la dix-neuvième session.

## **8. Table ronde sur l'utilisation du numérique dans les systèmes de production d'énergie**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.6/2021/5 – Améliorer l'efficacité des bâtiments en s'appuyant sur la numérisation – Recommandations de l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie.

Les outils numériques rendent les systèmes de production d'énergie plus connectés, plus efficaces, plus fiables et plus durables. Le secteur de l'énergie a été l'un des premiers à adopter les technologies numériques. Les innovations numériques offrent des façons nouvelles et inédites d'aborder et de surmonter les problèmes d'efficacité énergétique. Le Groupe d'experts et l'Équipe spéciale de la transition numérique dans le domaine de l'énergie lancent, sous les auspices du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique, une série d'activités sur l'utilisation du numérique dans les systèmes de production d'énergie.

## **9. Préparatifs de la dix-huitième session du Groupe d'experts**

Le Groupe d'experts se penchera sur les préparatifs de sa dix-huitième session. Il passera notamment en revue les thèmes qui auront été proposés pour la partie de la session consacrée aux questions de fond. À moins qu'il n'en décide autrement, le Groupe d'experts devrait en principe tenir sa dix-huitième session les 19 et 20 septembre 2022 à Genève.

## **10. Questions diverses**

Le Groupe d'experts pourra débattre de toute autre question pertinente soulevée avant ou pendant la session et relevant de son mandat. Dans la mesure du possible, les membres des délégations sont invités à indiquer à l'avance au secrétariat s'ils souhaitent aborder une question au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **11. Adoption du rapport et clôture de la session**

*Document(s) :* ECE/ENERGY/GE.5/2021/2 – Rapport du Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité sur sa dix-septième session.

Le Groupe d'experts sera invité à adopter son rapport, qui sera établi sur la base du projet élaboré par le secrétariat. Le Président prononcera ensuite la clôture de la réunion. Les projets de conclusions et de recommandations seront communiqués aux participants et aux représentations permanentes à Genève dix jours au moins avant le début de la session.

---